

Pièces à joindre à votre dossier

Pièces communes à toute demande

1. Un courrier d'intention
2. Vos statuts régulièrement déclarés, en un seul exemplaire, accompagnés de la copie du récépissé de dépôt en préfecture et la déclaration au bulletin officiel;
3. La liste des personnes chargées de l'administration de l'association (composition du conseil, du bureau, ...);
4. Si le présent dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, le pouvoir donné par ce dernier au signataire (fiche 4);
5. Le dernier rapport d'activité approuvé et le PV de l'assemblée générale ou du conseil d'administration approuvant la demande de subvention;
6. Dans le cas d'un renouvellement : compte rendu de l'utilisation de la subvention accordée précédemment.
7. Le contrat d'engagement républicain dûment signé

Pièces spécifiques à une demande de subvention en numéraire

1. Le PV de l'assemblée générale ou du conseil d'administration approuvant le budget de l'association, le plan de financement de l'opération et la demande de subvention;
2. Les derniers comptes annuels approuvés (compte de résultat et comptes de bilan) et leurs annexes ;
3. Un relevé d'identité bancaire

Pièces spécifiques à une demande de subvention en nature

1. Un devis prévisionnel signé par le Président de l'association dans le cas d'une demande de prise en charge d'un achat (Ex : un buffet)
2. Une attestation d'assurance en cours de validité couvrant la manifestation ou l'activité